



Réunion d'Echanges et d'Informations (niveau 1)

28 mars 2017

Etaient présents :

Directeur/Président de séance : Yves Herbel

Equipe pédagogique : Agnieszka Szczepanska (BCD), Emma Wartelle (CM1), Nicole Parachey (CM2), France de Gennes (CE1), Camille Juvet (CE1), Mireille Grin (CM1), Irène de Freitas (CM1), Ophélie Coste-Poulin (CM2), Louise Lopes (CP), Isabelle Crolus (CP), Christine Gallié (GS), Sophie Binet (CE2), Françoise Polack (CE2)

Coordinatrices de niveau : Julie Lebègue, Laurence Levy-Toledo, Annette Peron-Lechevrel

Parents délégués : Marie-Pierre Finck (CE1 Camille), Daniel Mahak (GS), Sylvie Escoffier (CM1 Irène), Cecilia Amor Mahia (GS), Sophie Planchon (CM2 Nicole), Isabelle Duchamp (CM1 Irène), Aurélia Rabe (CE1 France), Tatum Drouilhat (CM2 Nicole), Maria Rougier (CM1 Mireille), Jade Thionville (CE1 France), Sylvie Challier (CE2 Françoise), Carine Chéron (CE2 Françoise), Stéphanie Reveyrand (CE1 Camille), Rachel Levy (GS), Yannick Gombert (CM2 Ophélie), Cyril Veret (CP Isabelle), Marion Mourand (CE1 Camille), Julie Lebègue (CP Louise), Annette Peron (CM2 Nicole)

Secrétaires de séance : Louise Lopes (CP) et Julie Lebègue (coordinatrice de niveau/CP Louise)

1. Introduction (Yves/coordination de niveau)

Yves Herbel rappelle le principe de la REI par ateliers. Environ une heure sera consacrée à la discussion pour chaque atelier avant une restitution collective.

Julie Lebègue, coordinatrice de niveau, rappelle que la plupart des parents délégués se sont pré-inscrits en ateliers. Ceux qui ne sont pas encore inscrits peuvent le faire en début de réunion.

2. Echanges et discussions en ateliers

Atelier 1 : En quoi la Source est-elle une école innovante ? Est-ce qu'innover, c'est renoncer ?

Rapporteur : Sylvie Escoffier

L'objectif de cet atelier était de discuter la part de l'innovation à la Source et la nécessité ou pas de renoncer à certains projets ou à du temps consacré à certaines matières pour mettre en place des innovations. La Source, pour rester une école « pas comme les autres » doit continuer à s'inscrire dans une dynamique d'innovation et d'essais pédagogiques. Cette réflexion fait également suite à la

conférence de Peter Gumbel du 14 mars 2017 sur les « Ecoles pas comme les autres » et en particulier à la question soulevée lors de la conférence de l'auto-évaluation.

L'auto évaluation est en partie déjà pratiquée à la Source, par les enseignants eux-mêmes sur leurs propres méthodes et outils pédagogiques et par les élèves eux-mêmes dans le cadre de leur auto-évaluation, au moment des bulletins. Cependant, dans les écoles innovantes étudiées par Peter Gumbel, l'évaluation (*feed-back*) positive est également pratiquée par les élèves vis-à-vis des enseignants, afin de faire remonter des informations aux enseignants sur la manière dont les enseignements sont transmis et intégrés par les élèves. Les écoles innovantes pratiquent également une auto-évaluation interne annuelle entre enseignants (discussions sur le type de méthodes pédagogiques, application de réformes, etc.).

1. Exemples d'innovations mises en pratique à la Source

Les discussions ont porté sur le type d'innovations récemment mises en œuvre par les enseignants.

- Certaines valeurs innovantes de la Source il y a 70 ans restent d'actualité, voire toujours innovantes dans le contexte actuel de l'éducation nationale - ainsi mettre l'élève au cœur du projet pédagogique, l'écoute, la bienveillance, la citoyenneté, la collaboration.

- En classe de CM2, les tablettes numériques ont été introduites pour la 2ème année consécutive (avec 1 tablette par élève). L'enseignement de l'histoire, la géographie et des sciences se fait à l'aide des tablettes. Il n'y aucune prise de notes, tous les documents nécessaires sont stockés sur une clé USB, ce qui représente un gain de temps pour l'enseignante pour aborder ces matières. L'enseignement informatique se poursuit à travers l'élaboration d'exposés sur Powerpoint, avec une séquence dédiée à la préparation méthodologique (3/4h tous les 15 jours). L'objectif de cette innovation était d'avoir une valeur ajoutée en CM2 par rapport au CM1, les programmes de CM2 ayant une part importante de répétition par rapport aux programmes de CM1. L'objectif est également d'introduire un apprentissage de l'utilisation des tablettes pour travailler et faire des recherches et non uniquement pour jouer. La question de la limite de l'outil informatique qui supplanterait le savoir, la recherche dans les livres a été évoquée. Il a été conclu que l'outil informatique ne supprime pas l'apprentissage « traditionnel » à l'oral ou à l'écrit, il est juste un outil supplémentaire de travail.

Ce projet a été élaboré par le binôme d'enseignantes de CM2 (Ophélie et Nicole). Il a été défini en amont, puis exposé aux élèves pour recueillir leur assentiment. Le projet a également été présenté aux parents afin de discuter de l'adaptation des modalités de travail personnel, du contrôle parental nécessaire, et de l'accès à un ordinateur à la maison. Le projet a fait l'objet d'un bilan en pré-conseil de CM2.

- En classe de CM1 : dans la classe de Mireille, les élèves utilisent le blog de la classe pour l'agenda et le contenu pédagogique. Les tablettes sont également utilisées. Depuis longtemps, Mireille a mis en place un accès à tous les contenus des cours en ligne. Cela permet aussi de ne pas avoir à utiliser de cartable, avec l'expérience de la semaine sans cartable. ☐ Questions et limites : - Maintenir à court terme des bases de recherche dans des livres, l'acquis de l'écrit et de l'écriture - Pourquoi ne pas sensibiliser les élèves à des logiciels libres et éviter le formatage Microsoft comme seule alternative ? Demande plus de temps, plus d'ouverture d'esprit et un format adaptable par tous les niveaux.

- D'autres projets peuvent être qualifiés d'innovations pédagogiques, comme le projet théâtre en classe de CM1 Irène ou la semaine de la science en GS et CM1 Mireille. Chaque classe a un projet annuel qui représente une innovation quand il est introduit en début d'année.

2. Innovation et renoncement

- Innover

- Faire monter en nouvelles compétences graduellement les générations d'élèves.

- Porter le regard vers d'autres méthodes, d'autres écoles, interroger ce qui se fait dans d'autres écoles ou dans d'autres pays. - Aller vers le changement sans invalider les acquis - Accepter que les côtés avant-gardistes de certains projets soient toujours d'actualité.

- Renoncer

- Plus qu'un renoncement, l'innovation nécessite des choix, des arbitrages, imposés par le temps scolaire qui n'est pas extensible et par les programmes.

- L'expérimentation peut être introduite pour faciliter les apprentissages sans renoncer aux principes fondamentaux de l'école.

- Nouvelles pistes d'innovation

- Utilisation de logiciels libres plutôt que d'utiliser systématiquement des logiciels formatés (cf Microsoft ou Google)

- L'école doit réfléchir à la question de comment « enseigner autrement ». Par exemple, l'enseignement pourrait être réfléchi de façon plus dynamique, dans les postures, en évitant que les enfants restent assis toute la journée pour apprendre. Il est prouvé que le cerveau a besoin de mobilité pour apprendre (exemple des entreprises de la Silicon Valley ou des start-ups où les salariés travaillent debout derrière leurs bureaux ou se déplacent en vélo ou en rollers dans leur entreprise). Une réflexion pourrait être menée sur la structure des classes, avec des projets architecturaux innovants pour adapter l'espace au travail collaboratif et communiquant, aux passerelles entre les différents niveaux, et entre les apprentissages (exemples des Lab CDC, projet le blé en Herbe).

3. Auto-évaluation versus évaluation de l'enseignement

- Auto évaluation

- L'auto-évaluation est mise en place à la Source pour les élèves. Les élèves sont présents dans différentes instances de l'école (Conseil d'école, AEN, Conseil Pédagogique). Les élèves pratiquent également une auto-évaluation de leurs compétences dans leurs bulletins.

- Evaluation comme un feed-back des élèves sur les enseignements reçus

- Les enseignants ont une certaine appréhension face à la terminologie d'« évaluation » et craignent que l'exercice ne puisse être malveillant à leur égard. L'idée serait d'avoir une évaluation bienveillante et constructive de l'enseignement, sans jugement personnel, avec un cadre et un formatage de l'outil d'évaluation utilisé par les élèves en mettant les élèves au cœur du projet pédagogique et en les rendant acteurs de leurs propres apprentissages. Les élèves sont les mieux placés pour rendre compte des enseignements reçus et aller au-delà des traditionnelles évaluations écrites serait une innovation intéressante. L'objectif serait d'avoir un retour des élèves sur les enseignements reçus (et non sur les enseignants en tant qu'individus) et sur l'école en tant que cadre de communauté scolaire. Cela resterait entre les enseignants et les élèves et pourrait donner lieu à des discussions collectives en classe pour discuter ou améliorer certains points. Les parents ne seraient évidemment pas partie prenante et ne seraient pas informés du contenu des évaluations.

- En pratique, une forme d'évaluation subjective est déjà pratiquée par les enseignants. Si un enseignement donne lieu à une évaluation non réussie au niveau de la classe, l'enseignant adapte sa pratique pour améliorer les acquisitions dans le(s) domaine(s) en question.
- L'objectif serait de mettre en place une évaluation plus fluide, plus transparente, dans une confiance mutuelle. Un autre terme qu' « évaluation » est à discuter (feedback ? Retour)

Atelier 2 : Adhésion des familles au projet de la Source

Rapporteur : Annette Peron

1. Le recrutement des familles

- Comment s'assurer que les nouveaux élèves et leurs parents adhèrent bien au projet de La Source ? Les candidatures sont nombreuses (beaucoup plus nombreuses que le nombre de places disponibles) et à ce jour il n'y a pas de véritables critères objectifs de recrutement. Les dossiers et les lettres de candidatures sont revus par la direction, mais ne sont pas forcément révélateurs d'une adhésion aux principes de l'école. Les parents qui demandent une place pour leur enfant sont en général très informés des principes de la Source et peuvent écrire une lettre de motivation « idéale » correspondant à ce que l'école attend, sans pour autant adhérer réellement aux principes de l'école.
- L'éventualité d'instaurer des rencontres entre enseignants et parents avant l'admission dans l'école a été discutée. Ces rencontres permettraient aux parents de comprendre ce que signifie au quotidien la prise en compte de l'élève en tant qu'individu, l'apprentissage de l'autonomie, le respect du rythme de l'enfant etc. et que ces principes ne sont pas que théoriques, mais sont réellement appliqués au quotidien.
- Lorsqu'il existe une forte inadéquation entre les attentes des parents et l'école, il est souvent difficile de prendre les mesures qui s'imposent (à savoir le départ des enfants concernés de l'école). L'engagement de l'école est pris vis-à-vis de l'enfant et souvent ce dernier, sauf exception, a envie de rester dans l'établissement. Il est parfois possible qu'un enfant fasse sa scolarité en primaire à La Source, puis soit orienté vers un autre établissement en secondaire.

2. Les attentes des parents

- Il y a sans doute autant de définitions du projet de la Source que de parents, ce qui est problématique, car un projet commun bien compris ne devrait pas donner lieu à multitude de définitions. Les attentes des parents vis-à-vis de la Source sont parfois démesurées, comme si la Source pouvait être une école « parfaite » qui devancerait ou résoudrait tous les problèmes rencontrés auparavant dans le parcours scolaire de l'enfant. Certains parents estiment également que puisqu'ils paient pour la scolarité de leurs enfants, cela leur donne le droit de "juger" l'école, les enseignants sans cesse et que l'école doit être infaillible. Rappeler aux parents la réalité et les principes de la Source semble à cet égard impératif au moment du retrait des dossiers de pré-inscriptions et des entretiens individuels.
- Les attentes et les éventuelles exigences des parents varient en fonction des classes. Plus on avance en niveau de classe, plus certains parents ont des exigences sur les notes, les devoirs à la maison et les résultats scolaires. La question du bien-être de l'enfant peut parfois être reléguée par les parents au second plan. Ces craintes sont dues à des facteurs extérieurs : chômage, environnement économique difficile, etc. Les parents sont parfois rattrapés par leurs inquiétudes, ils manquent de recul et oublient les raisons pour lesquelles ils ont choisi cet établissement. Certains parents remettent même en cause

les principes de la Source, comme étant « dépassés ». Dans ces cas-là, il faudrait pouvoir conseiller aux parents de s'orienter vers d'autres écoles, plutôt que de tordre les principes fondateurs de la Source.

- Certains parents s'inquiètent parfois que leurs enfants pourraient être tirés vers le bas par les élèves moins avancés dans les apprentissages de la classe. Les enseignants reçoivent certains parents qui trouvent que les choses n'avancent pas assez vite.
- Les enseignants et la direction ont parfois des difficultés à gérer des demandes contradictoires des parents : épanouissement vs beaucoup de devoirs / pression des notes. Ceci ne représente toutefois pas la majorité des parents, la plupart des parents adhérant globalement au projet pédagogique de l'école (ou au moins n'y trouvant rien à redire).
- A contrario, certains parents trouvent que La Source n'est pas assez école nouvelle et reprochent un manque d'innovations. Ces parents demandent qu'il n'y ait aucun devoir à la maison, et davantage de travail collectif et collaboratif (question du travail libre par groupes discutée en conseil pédagogique).

3. Que dit-on de la Source à l'extérieur ?

- La Source est perçue comme une « bonne école » à l'extérieur, à savoir le niveau y est exigeant et les enfants ont un bon niveau. Cette perception est renforcée par le caractère d'école privée de la Source et par les bons résultats au bac du lycée de la Source.
- A la Source, on trouve des choses différentes du public, mais on ne sait pas bien quoi. Souvent, on entend peu que certaines valeurs et principes sont mis en avant à La Source et que c'est là la réelle motivation d'une inscription dans l'école. Le rôle et l'investissement des parents en tant que membre de la communauté scolaire sont souvent aussi méconnus.

4. La confiance entre parents et enseignants

- Autant la majorité des parents arrive en confiance au début de la scolarité de leur enfant, autant certains parents retirent très rapidement leur confiance aux enseignants ou à la direction dès que quelque chose ne va pas (y compris des choses assez anodines). Cela peut être lié par exemple à une chute dans la cour de récréation ou à une dispute entre les enfants, et dans ce cas, le principe de l'autonomie est tout de suite remis en cause par les parents qui demandent davantage de surveillance dans la cour.
- L'autonomie est pourtant un des piliers de l'école. Apprendre l'autonomie peut générer des inconvénients pour l'enfant, qui sont gérés en classe (en conseils de classe). Certains parents ont du mal avec ces principes.
- Certains parents (rares) sont très interventionnistes et exposent ce qu'ils exigent de l'enseignante et de l'enseignement et la partagent avec d'autres parents. Il faudrait sans doute rappeler le principe selon lequel « participer à la vie de l'école ne veut pas dire prendre la place de l'enseignant ».
- Il est important de rappeler que certains parents sont très investis dans l'école et travaillent quotidiennement à promouvoir les principes de l'école et à faciliter les relations entre parents et enseignants ou l'école.

5. Le rôle des parents délégués

- Le parent délégué qui a bien compris son rôle et sa mission est un relais essentiel des principes de La Source auprès des parents de la classe.
- Les parents délégués peuvent être un filtre utile entre le parent inquiet et l'école en écoutant ou en partageant des expériences personnelles et en mettant de la distance.

Atelier 3 : Apprentissage de l'autonomie et autonomie de l'apprentissage

Rapporteur : Tatum Drouilhat

1. Lien école-maison

- Cette thématique de l'apprentissage de l'autonomie et de l'autonomie dans l'apprentissage fait le lien entre ce qui se passe à l'école et ce qui se passe à la maison. Apprendre à être autonome dépasse la salle de classe. Chez les plus jeunes, l'apprentissage de l'autonomie se place tout autant dans le savoir s'habiller, manger... seul que dans les apprentissages dits « scolaires ». Le lien entre les parents et l'école est essentiel.
- La pédagogie de La Source favorise en son cœur l'expérimentation et l'apprentissage de l'autonomie chez les enfants.

2. Cycle de l'apprentissage de l'autonomie et de l'autonomie dans l'apprentissage- nécessité du temps long

- L'apprentissage de l'autonomie demande du temps et correspond à un cycle pour l'enfant.
- Il faut laisser du temps à l'enfant pour qu'il sache identifier ce dont il a envie et pour lui apprendre à se diriger vers l'apprentissage. À partir de là, l'enfant peut se positionner activement et s'investir dans une activité, quelle qu'elle soit et qu'elle qu'en soit l'issue.
- Les enfants veulent, pour la plupart, faire vite. Hors école, les enfants sont souvent pris dans une succession d'activités et rencontrent rarement des moments de temps libre ou d'oisiveté. Leurs désirs sont parfois comblés avant qu'ils n'aient eu le temps d'exister ou de s'exprimer. Le temps libre à la maison est nécessaire pour retrouver l'autonomie de décision.
- Accompagner les enfants à la maison comme à l'école sur le chemin de l'autonomie revient à leur offrir un cadre bienveillant dans lequel ils peuvent s'exprimer selon leurs envies, leurs désirs, et ainsi, en confiance, se lancer dans un travail seul ou par groupes.
- Apprendre à travailler en autonomie prend du temps. Au début, les enfants ne savent pas comment s'y prendre et c'est normal. L'apprentissage des exposés est un bon exemple de travail en autonomie. L'apprentissage de l'autonomie ne s'inscrit pas dans une logique de réussite.
- Les séances de Travail Autonome (T.A)- Pidapi- sont autant de moments dédiés qui offre à l'enfant la possibilité de faire l'expérience de l'autonomie, de se débrouiller seul dans son travail.
- Le droit à l'erreur et la bienveillance du corps enseignant et des autres enfants sont des éléments fondamentaux de l'apprentissage de l'autonomie. L'enfant, s'il est en confiance, est actif dans ce processus.

- Les enfants sont souvent honnêtes dans leurs auto-évaluations (bulletins). Cela démontre un certain apprentissage de l'autonomie et la bienveillance acquise.

3. Conclusions de la REI

Le format des ateliers en REI convient aux enseignants et aux parents, car il permet des discussions ouvertes et dynamiques. Les sujets sont proposés en amont par les parents via les délégués, discutés ensuite par les coordinateurs de niveau avec la direction et l'équipe pédagogique avant d'aboutir à une sélection finale de sujets (maximum 3 pour rester concentrés autour de thématiques précises).

La proposition d'organiser une REI autour d'un seul sujet qui serait discuté séparément par différents groupes est envisagée (Nicole).

La question de la prise de décision consécutive aux REI est posée. Yves rappelle que la REI n'a pas pour vocation de déboucher sur des décisions immédiates, mais est un moment d'échanges et d'informations partagé qui permet d'avancer dans des réflexions, souvent déjà en cours. Les discussions de REI peuvent donner lieu à des aménagements et des décisions concrètes à court ou moyen terme.

La question de l'innovation est une question centrale pour la Source. C'est dans l'ADN de la Source d'être dans la réflexion continue, comme en témoigne le travail mené au sein des différentes instances de l'école (AEN, APE, Conseil pédagogique, AFAS). Les 70 ans de l'école sont également l'occasion de faire un bilan des pratiques de l'école et de son avenir.

Yves Herbel rappelle que l'école est une communauté éducative et que chaque partie (élèves, enseignants, direction, parents) doit avoir à cœur de la faire vivre le plus positivement possible et dans une confiance mutuelle.

Pour rappel, **le jeudi 20 avril 2017**, aura lieu la conférence « Donner à voir la prise de parole », avec la projection d'un film fait dans les classes de primaire et la prise de paroles de lycéens.